

## Études d'histoire religieuse



# L'Ordre de Jacques Cartier et les droits des Franco-catholiques en Ontario, 1926-1931

Denise Robillard

Volume 74, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006494ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006494ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

### ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Robillard, D. (2008). L'Ordre de Jacques Cartier et les droits des Franco-catholiques en Ontario, 1926-1931. *Études d'histoire religieuse*, 74, 93-111. <https://doi.org/10.7202/1006494ar>

### Article abstract

This paper presents the first actions of the Ordre de Jacques Cartier, a secret society founded in 1926 by a group of French Canadian functionaries in Ottawa. To get out of despair to survive and fight the constant opposition to recognize the right to use French at school and at church, those men decided to use the tools used by their adversaries. They opted for a new leadership, a discreet action in the frame of a secret society with an authoritarian superior council, the chancellerie, and local cells, the commanderies. Their first revendications were for use of French, just representation in civil, politic and religious fields, in civil service, and also in school board, and University of Ottawa. The action of Ordre, will soon spread among Canada français, as a whole.

## L'Ordre de Jacques Cartier<sup>1</sup> et les droits des Franco-catholiques en Ontario, 1926-1931

Denise Robillard<sup>2</sup>

**Résumé :** Cet article porte sur les premières initiatives de l'Ordre de Jacques Cartier, une société secrète fondée en 1926 par un groupe de fonctionnaires canadiens-français d'Ottawa. Le désir de sortir de la désespérance au sujet de leur survie, et de vaincre l'opposition persistante à la reconnaissance des droits du français à l'école et à l'église, inspire ces hommes d'utiliser les mêmes armes que leurs adversaires. Ils optent pour un nouveau leadership, une action discrète dans le cadre d'une société secrète dotée d'un conseil supérieur autoritaire, la chancellerie, et de cellules locales, les commanderies. Les premières revendications portent sur l'usage du français, une représentation équitable dans les instances civiles, politiques et religieuses et au sein de la fonction publique. Elles se feront sentir également au sein de la commission scolaire et de l'Université d'Ottawa, et l'action de l'Ordre s'étendra rapidement à l'ensemble du Canada français.

**Abstract :** This paper presents the first actions of the Ordre de Jacques Cartier, a secret society founded in 1926 by a group of French Canadian functionaries in Ottawa. To get out of despair to survive and fight the constant opposition to recognize the right to use French at school and at church, those men decided to use the tools used by their adversaries. They opted for a new leadership, a discreet action in the frame of a secret society with an authoritarian superior council, the chancellerie, and local cells, the commanderies. Their first

---

1. Deux fonds ont été consultés : celui du Centre de recherche en civilisation canadienne française de l'Université d'Ottawa, document de travail 42, Répertoire numérique du Fonds Ordre de Jacques Cartier et celui des Archives nationales d'Ottawa, Fonds de l'Ordre de Jacques Cartier, MG28-I98 (173 vol.)

2. Denise Robillard est historienne. Auteure de cinq ouvrages, dont une biographie d'Émilie Tavernier-Gamelin et une histoire des Sœurs de la Providence, toutes deux traduites en anglais et en espagnol. Elle a aussi écrit une étude sur *Paul-Émile Léger. Évolution de sa pensée (1950-1967)*, Hurtubise HMH, 1993; une histoire des sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil de Chicoutimi et, plus récemment *Les merveilles de l'Oratoire, l'histoire de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal 1904-2004*. Elle prépare actuellement l'histoire de l'Ordre de Jacques Cartier.

revendications were for use of French, just representation in civil, politic and religious fields, in civil service, and also in school board, and University of Ottawa. The action of Ordre, will soon spread among Canada français, as a whole.

## **Introduction**

L'entrée des provinces au sein de la Confédération a eu des conséquences néfastes pour les droits des francophones, sauf au Québec. Ainsi, le sort de la minorité francophone de l'Ontario, devenu province canadienne en même temps que le Québec, a été fort différent de celui de la minorité anglophone au Québec. La persistance de l'opposition à l'usage du français à l'école et dans les paroisses a été le fait d'adversaires qui se sont retrouvés non seulement dans les rangs des anglo-protestants, mais aussi parmi les catholiques irlandais<sup>3</sup>. En raison de cette opposition et des menées occultes des Orangistes et des loges maçonniques, les luttes menées depuis 1910 par l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO), de concert avec les autres associations nationales, avaient connu des échecs successifs. La mauvaise réputation que leur avait value l'étalage public de ces luttes acerbes dans les journaux, a amené les Canadiens français de l'Ontario à développer une autre stratégie de combat. Utilisant les mêmes armes que leurs adversaires, ils ont créé une société secrète vouée à leurs propres intérêts : l'Ordre de Jacques Cartier.

### **I. L'opposition persistante au français**

L'antagonisme entre catholiques irlandais et catholiques d'expression française remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'Union. En 1924, l'abbé Philippe-Servule Desranleau, du diocèse de Saint-Hyacinthe, collige des extraits d'un pamphlet publié à Toronto en 1858 sous le titre : « *A Brief View of the State of the Catholic Church in Upper Canada* ». Rédigé par « *An Association of Irish Gentlemen* », sous forme de « *notices* » il avait été placardé à proximité des églises catholiques de la ville. Présenté à l'archevêque de Québec de qui relevaient alors tous les catholiques du pays, et dédié au pape Pie IX, ce pamphlet dénonçait les résultats néfastes d'une prédominance indue d'éléments étrangers français dans l'administration des affaires ecclésiastiques et entendait présenter une pétition au pape pour obtenir

---

3. On ne saurait faire état en 1867 de la situation des francophones dans le territoire qui ne fait pas encore partie du Canada et qui deviendra les provinces de l'Ouest.

une plus juste proportion d'évêques et de prêtres en provenance des Îles britanniques<sup>4</sup>.

On demande au pape rien de moins que le rappel du clergé français présent dans le Haut-Canada. En prétendant que les Irlandais et les Écossais catholiques sont plus nombreux que les Canadiens français dans le diocèse de Bytown, ils font le vœu que le pape trouve dans les Îles britanniques et le Haut-Canada, « des hommes plus compétents pour gouverner l'Église du Haut-Canada que les natifs de France qui ignorent tout du génie de notre peuple, de leurs coutumes et de leurs sentiments nationaux ». Avec la nomination de Mgr John Lynch à Toronto en 1860, l'Église catholique en Ontario cesse d'être une colonie ecclésiastique relevant du Bas-Canada et devient majoritairement de langue anglaise, à l'exception de la région d'Ottawa. Jusqu'en 1963, la partie québécoise de l'Outaouais fera partie du diocèse d'Ottawa. Depuis 1856, les Franco-catholiques sont de plus en plus mal servis par le système scolaire mis en place par Egerton Ryerson. Les évêques Bruno Guigues et Joseph-Thomas Duhamel vont alors assurer le leadership scolaire et favoriser la création d'un Conseil des écoles séparées à Ottawa. L'historien Robert Choquette résume ainsi la situation de l'Église catholique en Ontario au XIX<sup>e</sup> siècle :

La rivalité, la mésentente, voire les conflits entre clercs d'origine irlandaise et canadienne-française, paraissent dès les premières années de la coexistence des deux ethnies. Il s'agit du choc culturel éprouvé par un groupe à l'encontre de l'autre, [...] exacerbé par l'inégalité des situations de chacun. [...] Le Canadien français lui paraît davantage un rival qu'un collègue ou un frère dans la même Église du Christ. La langue a pris le dessus sur la foi.<sup>5</sup>

Le double courant d'immigration qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avait poussé les Canadiens français du Québec à s'installer en Nouvelle-Angleterre et en Ontario, et les Anglo-Ontariens dans l'Ouest canadien et le Mid-West américain, va entraîner, en Ontario, la multiplication des écoles utilisant le français. En un siècle, la population totale de l'Ontario augmente quatre fois et demi, alors que celle des Franco-Ontariens se multiplie par 18. À partir de ce moment, chez les anglophones qui restent, « la francophobie et l'anticatholicisme deviennent de plus en plus manifestes » et « l'école franco-catholique devient la cible préférée des fanatiques<sup>6</sup> ». À cette antipathie va s'ajouter, sous l'influence du nativisme anglo-protestant prôné par *l'Equal*

---

4. P.-S. Desranleau à J. Hallé, 4 nov. 1924, Fonds ACFO, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (désormais CRCCF).

5. Robert CHOQUETTE, *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, 2<sup>e</sup> partie, « Les grands débats », Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 315.

6. Robert CHOQUETTE, *La foi gardienne de la langue en Ontario. 1900-1950*, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 108.

*Rights Association*, l'unilinguisme anglais, le principal cheval de bataille du parti conservateur.

## A- Le règlement 17 et l'ACFEO

Au sein du Conseil des écoles séparées d'Ottawa (CESO), des controverses avaient éclaté, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au sujet de la représentation des francophones et des anglophones à la gestion des écoles. Une même animosité s'était manifestée au sujet de la certification des enseignants religieux, de l'Université d'Ottawa, des nominations d'évêques aux sièges épiscopaux d'Ottawa, d'Alexandria, de London et de Sault Sainte-Marie. Devant la menace, les francophones de l'Ontario vont serrer les coudes et l'idée d'un congrès est lancée en décembre 1908<sup>7</sup>. Le congrès de l'Éducation a lieu à Ottawa les 18-20 janvier 1910. C'est dans ce cadre qu'est créée l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO) et dans sa foulée, qu'est fondé le journal *Le Droit*, le 27 mars 1913, pour participer au combat contre le règlement 17. Le sénateur libéral Napoléon-Antoine Belcourt sera le premier président de l'ACFEO<sup>8</sup>. À l'automne de la même année avait lieu le congrès eucharistique international de Montréal, resté célèbre par la réplique d'Henri Bourassa<sup>9</sup> au discours de l'évêque de Westminster sur l'unité de la langue de l'Église catholique au pays.

«La bataille centrée sur le règlement 17 est l'aboutissement de cette crise»<sup>10</sup>. La Circulaire d'instructions n° 17, émise le 25 juin 1912 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, «avait pour but de restreindre, afin de le faire disparaître, l'enseignement et l'utilisation du français dans les écoles des Franco-Ontariens». L'interprétation ultérieure de cette loi, faite par les tribunaux, ne fera que confirmer l'intention francophobe du législateur. On savait aussi que les évêques Meil McNeil, David Scollard, Charles-Hugues Gauthier et Michael Fallon avaient assuré le gouvernement Whitney qu'ils seraient toujours avec lui tant qu'il s'agirait de restreindre l'enseignement du

---

7. Pierre Olier, «L'âme du congrès de 1910, le P. Émile David», 1960. Invitation de S. Constantineau et A. Beausoleil, janvier 1909, ACFO, CRCCF.

8. Le 2<sup>e</sup> sera le sénateur Philippe Landry (1913-1919), et le 3<sup>e</sup>, Samuel Genest (1919-1921).

9. Avant que *Le Devoir* ne publie le texte de son intervention à Notre-Dame, Henri Bourassa signera dans le journal qu'il vient de fonder, des commentaires sur la problématique de la langue. «Le catholicisme au Canada doit-il être français ou anglais?», *Le Devoir*, 20 juillet 1910. — «Langue et religion», 26 septembre 1910. «Langue et religion», *La Patrie*, 12 octobre 1910.

10. Pour l'histoire des conflits anglo-français en Ontario, voir Robert CHOQUETTE, *Language and Religion. a History of English French Conflict in Ontario*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1975, 264 p. Une traduction française a été publiée en 1977.

français dans les écoles séparées<sup>11</sup>. Avec l'ACFEO et le journal *Le Droit*<sup>12</sup>, les francophones disposent maintenant d'outils pour faire valoir leurs droits et réfuter les accusations mensongères portées contre eux et leur cause.

## B- L'intervention de Rome

Accusations et démentis s'étalent dans les journaux, pendant que des démarches sont faites à Rome<sup>13</sup>. La double intervention du pape Benoît XV auprès des évêques du Canada, en 1916, puis en 1918, déçoit les francophones<sup>14</sup>. Dans *Le Droit* des 2 et 3 novembre 1916, Mgr Louis-Adolphe Paquet dégage les trois principes sur lesquels repose la lettre du pape : « le devoir d'exercer le ministère en français ou en anglais selon le besoin des fidèles » ; « le droit des groupes franco-canadiens de défendre leur langue au sein de leurs écoles » ; le droit du gouvernement de l'Ontario d'exiger « que l'anglais soit enseigné aux enfants ». À défaut d'entente à l'amiable, le pape invite les catholiques à s'adresser d'abord au tribunal des évêques. C'est là que le bât blesse<sup>15</sup>.

En mai 1917, le sénateur Philippe Landry, président de l'ACFEO, profite de la présence à Ottawa des évêques de l'Ontario réunis en assemblée générale pour écrire à Mgr H. Gauthier :

Les évêques de langue anglaise de la province de l'Ontario sont, en majorité, les instigateurs des persécutions dont souffrent les Canadiens français de leurs diocèses respectifs et c'est un tribunal constitué presque en totalité de ces mêmes personnages ecclésiastiques qui déciderait aujourd'hui du sort de toute une race et de la survivance de sa langue ! Or, les membres de l'épiscopat ne peuvent ignorer la compromettante déclaration que l'un d'eux a faite à leur réunion du 24 janvier dernier<sup>16</sup>.

Dans cette lettre, Mgr Fallon révèle qu'après deux réunions des évêques des provinces ecclésiastiques de Kingston et de Toronto, en mai et en août 1910, il avait communiqué au gouvernement l'attitude décidément hostile, proclamée officiellement, dans une résolution adoptée par cet épiscopat. C'est

---

11. R. CHOQUETTE, *La foi...*, p. 117 ss.

12. « L'avenir est à ceux qui luttent » avait été donnée comme devise à ce journal.

13. « Une mise au point », *Le Droit*, 7 mars 1914. « Unwritten Law in the Elections », *The Citizen*, 28 novembre 1914.

14. Lettres « Commissio divinitus » du 8 septembre 1916 et « Litteris apostolicis » du 7 juin 1918.

15. *Le Droit*, 3 novembre 1916 ; *La Patrie*, 2 novembre 1916.

16. P. Landry à Mgr H. Gauthier, 19 mai 1917, Archives de l'archevêché d'Ottawa (désormais AAO). Landry ajoute des extraits de la lettre du 23 mai 1910 de M. W. J. Hanna au ministre de l'Éducation R. A. Pyne, après sa rencontre avec Mgr Fallon : « Il [Fallon] rejette avec mépris l'idée que l'on doive enseigner aux enfants leur langue maternelle en même temps que la langue de l'école ».

après cette dénonciation contre les Canadiens français de l'Ontario que le gouvernement de cette province avait édicté le fameux règlement 17. «La guerre que nous endurons, poursuit le sénateur, les persécutions dont nous souffrons ont jailli de cette résolution épiscopale, que la tardive indiscretion de Mgr Fallon vient de nous faire connaître, sous la responsabilité de sa signature»<sup>17</sup>. C'est cette lettre, soumise au délégué apostolique qui en référé à Rome, qui avait valu la lettre de 1918, dans laquelle le pape réitère la recommandation : «que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles»<sup>18</sup>. Un observateur de passage dans le comté de Sussex, témoignera que la lettre de Benoît XV n'avait pas produit l'effet attendu<sup>19</sup>.

Un esprit plus conciliant va inspirer au Premier ministre libéral G. H. Ferguson de chercher à améliorer plutôt qu'à éliminer les écoles bilingues. En 1925, il met sur pied «une commission d'enquête»<sup>20</sup> dont le rapport, remis le 26 août 1927, recommande la création de deux nouveaux postes au ministère de l'Éducation, pour la direction de l'instruction anglaise et française. Le français pouvait être introduit comme sujet d'étude dans les écoles franco-ontariennes. En rendant public le rapport de F. W. Merchant, le 22 septembre, Ferguson annonce qu'il endosse ses recommandations<sup>21</sup>.

Les quinze années de lutte des Franco-Ontariens pour la reconnaissance de leurs droits scolaires sont terminées. Tant l'ACFEO que le CESO de Samuel Genest acceptent le rapport avec soulagement et s'en réjouissent<sup>22</sup>.

Leurs demandes au sujet des écoles étaient exaucées ou promettaient de l'être dans un avenir rapproché : on obtenait l'enseignement bilingue pendant tout le cours élémentaire, une école de formation pour les instituteurs bilingues, un programme scolaire bilingue, des manuels, des examens, et des inspecteurs bilingues<sup>23</sup>.

---

17. P. Landry à Mgr H. Gauthier, 19 mai 1917, AAO.

18. «Benoît XV et les écoles bilingues», *Le Droit*, 31 octobre 1918.

19. A. Leduc, 1919, «La langue de la prédication et du catéchisme», p. 29-34. [1919] s.d. s.n. «Rapport d'observations dans Sussex, Ont.» CRCCF.

20. Présidée par Merchant, directeur en chef de l'Éducation en Ontario, avec l'aide d'un orangiste, le juge J.H. Scott, et de l'avocat Louis Côté d'Ottawa.

21. R. CHOQUETTE, *La foi...*, p. 128-131.

22. *Le Droit*, 8 octobre 1927.

23. R. CHOQUETTE, *La foi...*, p. 133.

## II. L'inspiration de l'Ordre de Jacques Cartier

En Ontario, la campagne des Huttes<sup>24</sup> lancée en 1918 par les *Knights of Columbus* en faveur des vétérans catholiques de la guerre, servira de prétexte pour attiser l'animosité contre eux. Contrairement aux journaux francophones du Québec, *Le Droit* d'Ottawa, jugeant cette campagne à travers le prisme des tensions scolaires en cours, avait accusé les *Knights* d'en faire un outil de publicité pour mettre leur organisme en lumière afin de favoriser la formation d'un Conseil à Ottawa. Le journaliste J.-Albert Foisy, qui était aussi le secrétaire de l'ACFEO, demande une enquête et entreprend une campagne en règle pour dénigrer cette société qui, à son avis, « constitue pour notre foi un danger et pour notre race un désastre ». Les éditoriaux qu'il signe proposent un programme de formation et déplorent que les Canadiens français ne disposent pas d'une société fraternelle semblable. L'idée sera reprise quelques années plus tard par l'Ordre de Jacques Cartier<sup>25</sup>.

Le 22 octobre 1926, dix-neuf hommes sont convoqués par Albert Ménard et le curé François-Xavier Barrette à une première réunion au sous-sol du presbytère de l'église Saint-Charles de Clarkstown<sup>26</sup>. La plupart font aussi partie du tiers ordre franciscain. La moitié de ces hommes, nés au Québec, sont venus s'installer à Ottawa, soit très jeunes avec leurs parents, ou plus tard pour y parfaire leurs études, puis travailler dans la fonction publique. Albert Ménard, Joseph-Ulysse Bray, Domitien-Thomas Robichaud et Émile Lavoie ont été à l'emploi des Travaux publics; Esdras Terrien, Albert Campeau, et Oscar Lafrance, aux Douanes; Adélar Chartrand, Esdras Terrien, Louis-Joseph Chagnon, Marius Lachaine, D.-T. Robichaud, Charles Gautier et J.-Moïse Lavoie, à la Traduction; Achille Pelletier et Marius Lachaine au Service du recensement<sup>27</sup>. Ch. Gautier était né à Mans, en France. D.-T. Robichaud à Chippagan, au Nouveau-Brunswick. E. Terrien était le beau-frère du capitaine Joseph-Elzéar Bernier, et Émile Lavoie avait fait des études en génie civil à Watertown (N. Y.), à Ottawa et à Toronto. Il s'était embarqué en 1910, à bord du *C.G.S. Arctic* du capitaine Bernier,

---

24. Il s'agit d'un lieu de loisir à l'intention des vétérans catholiques, semblable à celui initié pour les protestants par le YMCA.

25. *Le Droit*, 13 juillet 1918, cité par James TRÉPANIÉ, *Battling a Trojan Horse : The Ordre de Jacques Cartier and the Knights of Columbus, 1917-1965*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université d'Ottawa, 2007, p. 36-39; au sujet des Huttes, p. 24 ss.

26. Connu plus tard sous le nom de Eastview, puis de Vanier, avant d'être fusionné avec Ottawa.

27. A. SAUVÉ, *L'Ordre de Jacques Cartier. Une étude sur les artisans méconnus de sa fondation*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire de l'Université d'Ottawa, 2004.

en tant qu'officier scientifique, et avait fait le premier relevé de la côte est de Prince Regent.

Au cours de la troisième réunion tenue dans la paroisse Saint-François, un comité d'étude est formé, présidé par Esdras Terrien, pour rédiger les règlements et la constitution de la future société que l'on destine, dès ce moment, à s'implanter dans tout le Canada français. L'abbé F.-X. Barrette, A. Ménard, É. Lavoie, les avocats Philippe Dubois et Joachim Sauvé, Oscar Barrette et U. Bray commencent par étudier les règlements de sociétés existantes, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, les Forestiers indépendants, la loge Dénéchaud de Montréal, le Royal Arcanum, l'Union Saint-Joseph d'Ottawa. É. Lavoie s'offre pour rédiger le rituel, en raison de son expérience passée comme membre de trois sociétés secrètes<sup>28</sup>. En faisant des recherches à la bibliothèque du Parlement, il découvre des documents sur la fondation et le fonctionnement des Chevaliers du Saint-Sacrement, une société secrète fondée en France au XVII<sup>e</sup> siècle, pour combattre le gallicanisme et maintenir la primauté du spirituel sur le temporel. Lavoie s'inspire de ses règles pour élaborer le caractère secret de la société. « Il était entendu, écrit-il, que la doctrine catholique serait à la base de la société et que tout convergerait vers cet idéal, même le côté intimement national, vu qu'il fallait éviter de tomber dans le racisme ou le nationalisme intégral<sup>29</sup> ».

Voici comment le grand chancelier Esdras Terrien évoquait la genèse de l'Ordre lors du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation : « L'enquête Merchant, Scott, Côté se poursuivait dans le calme, et les Franco-Ontariens qui partageaient le secret des dieux nourrissaient de l'espoir. » La leçon que venait de leur donner cette longue lutte ouverte, « c'est la constatation que nos ennemis puissants, différents de race et de religion, coopéraient ensemble par le truchement de leurs sociétés secrètes. Joint à ces faits le patriotisme chauffé à blanc des uns et l'amour national des autres, on s'explique facilement l'éclosion à Ottawa d'une société semblable à la nôtre. En face du grignotage continu de nos droits au Canada, Albert Ménard, [...], celui qui peut, à juste titre, être considéré comme le véritable initiateur et fondateur de notre société, rêvait d'une société secrète où les Canadiens-Français pourraient discuter les [*sic*] problèmes qui les intéressent, dresser dans la réflexion un programme de survivance et de relèvement d'une vaste envergure ». Comme les combats à visière levée « aboutissaient à des défaites humiliantes, pourquoi ne pas essayer le moyen pratiqué par nos adversaires. Une fois l'union obtenue dans

---

28. Vers 1917, Lavoie s'était inscrit dans une loge à Amherst, N.-É., puis à Lévis et vers 1920-1921, à Montréal, dans la loge Denechaud 80. Lavoie, « Déclaration solennelle sur l'ingérence maçonnique dans la nomination des évêques irlandais canadiens au pays », 9 sept. 1929, 9 p. vol. 45. ANC.

29. Lavoie, notes sur l'histoire de l'OJC, 18 février 1949, 38 p. Fonds OJC, MG28-198, vol. 150, ANC.

les cœurs et les esprits, la mystique de la discrétion et du travail inconnu fit le reste<sup>30</sup>».

Après avoir consulté un certain nombre de personnes dont Édouard Montpetit, alors secrétaire de l'Université de Montréal, le groupe adopte à l'automne 1926, le nom de *Commandeurs de l'Ordre de Jacques Cartier*<sup>31</sup>. Le 29 décembre 1926, le groupe présente l'ébauche de sa constitution et procède à l'élection des premiers officiers de la commanderie suprême : C.-A. Ménard sera grand commandeur ; J. Sauvé, premier grand commandeur adjoint ; P. Dubois, deuxième grand commandeur adjoint ; J.-É. Lavoie, chancelier ; A. Campeau, cérémoniaire ; L.-J. Chatelain, secrétaire archiviste ; L.-J. Chagnon, secrétaire correspondant ; Adélar Chartrand, trésorier ; E. Terrien et J.-U. Bray, commandeurs conseil ; D.-T. Robichaud et A.-J. Pelletier, fidéicommissaires ; F.-X. Barrette, chapelain<sup>32</sup>. Les lettres patentes de l'Ordre seront enregistrées à Ottawa le 12 octobre 1927.

### A- Les structures<sup>33</sup> et les actions

Le 27 janvier 1927, l'Ordre se dote d'une double structure : un conseil supérieur appelé la Chancellerie, détentrice de l'autorité suprême, et un corps recruteur appelé Commanderie, une cellule locale qui peut être multipliée à l'infini<sup>34</sup>. En six mois, les fondateurs élaborent une constitution, des règlements, un rituel et un programme d'action. On élit les premiers corps représentatifs, on établit la hiérarchisation des pouvoirs et on procède à la première initiation. S'y ajouteront, selon les besoins, des conseils régionaux et provinciaux, des comités de régie, de règlements, d'orientation, de fonctionnarisme, d'études, de propagande et de recrutement. On publie pendant quinze ans un journal mensuel, *L'Émérillon*, et par la suite, un *Bulletin* à circulation plus restreinte.

Les premiers projets de fondation se dessinent à Hull, à Maniwaki, à Russell et à Ottawa. En juin 1927, le président est autorisé à solliciter la fondation de commanderies au Québec, à l'occasion d'un voyage à Matane et à Rimouski. À l'automne, l'Ordre veut s'adjoindre un prêtre de Montréal

---

30. Discours d'ouverture du grand chancelier Esdras Terrien, 5 juillet 1946, vol. 99, ANC.

31. PV de la chancellerie (désormais CX), 8, 22 février 1927 et 9, 8 mars 1927, ANC. É. Montpetit à E. Lavoie, 18 mars 1927, ANC. Les prêtres seront admis par un comité de chapelains composé des abbés Barrette, Glaude, Lee et Rollin, et ne seront pas soumis à l'initiation. PV de la CX, 11, 5 avril 1927, ANC.

32. P.-V. CX, 4, 29 déc. 1926, Fonds MG28-198, vol. 8. ANC.

33. Pour un exposé des structures de l'Ordre, cf. R. LALIBERTÉ, *Une société secrète. L'Ordre de Jacques Cartier*, Hurtubise HMH, 1983.

34. Terrien, "Réception à Mgr A. Vachon", *op. cit.* CRCCF

pour le recrutement dans cette ville<sup>35</sup>. En février, le projet de rituel est à l'étude et l'on s'apprête à instaurer le bureau de la première commanderie locale ; c'est la «naissance dans un modeste édifice de la paroisse Saint-Charles, de la fille aînée des Commanderies de l'Ordre de Jacques Cartier, la Commanderie Dollard<sup>36</sup> ». D'autres seront formées à North Bay, Matane, Rimouski, Maniwaki, Russell et Ottawa.

À l'approche des élections à l'automne 1929, le secrétaire Lavoie demande de réclamer justice plutôt que de discuter de politique partisane au sein de la commanderie<sup>37</sup>. On juge inconcevable que l'honorable Peter Heenan soit considéré, parce qu'il est catholique, «comme le représentant attiré des Canadiens français en Ontario»<sup>38</sup>. L'Ontario a alors à son actif neuf commanderies et treize autres y seront fondées entre 1932 et 1940. Il peut aussi compter sur des hommes de première valeur. En 1928, l'avocat Joseph-Adzé-Symaune Plouffe de Sudbury se dit intéressé à l'Ordre qui comptait déjà dans ses rangs les Aurélien Bélanger, Adrien Potvin, Fulgence Charpentier et Rodolphe Lemieux<sup>39</sup>. Une coopération active est instaurée avec l'ACFEO et l'Ordre appuiera en 1931 une souscription en sa faveur<sup>40</sup>.

Si le règlement de la question scolaire semble en bonne voie de solution, il en va autrement en matière de représentation politique et sociale. En décembre 1926, l'Ordre doit contrer l'initiative de l'évêque Scollard de Sault Sainte-Marie pour faire nommer un autre sénateur irlandais, alors que les Canadiens français sont sous-représentés à cette fonction. Mgr Scollard s'apprête à recommander W. T. Kernahan au Premier ministre. Il met l'honorable Charles Murphy d'Ottawa au courant de sa démarche, après avoir appris que *Le Droit*, porte-parole de l'ACFEO, réclamait à grands cris la nomination d'un francophone. «*Of course, ajoute-t-il, you will know more about the movements of that «bunch» than I can tell you*»<sup>41</sup>.

35. P.-V. CX, 14, 20 mai 1927 ; 15, 27 mai 1927 ; 16, 8 juin 1927 ; 17, 13 juin 1927 ; 21, 11 octobre 1927 ; 23, 15 novembre 1927, ANC.

36. P.-V. CX, 27 janvier 1927, vol. 8, ANC. Oscar Lafrance à É. Lavoie, 1<sup>er</sup> mars 1927. vol. 45. ANC. P.-v de la commanderie [XC] Dollard, 1, s.d., signé par Chéri Laplante. PV 7, de la CX, 8 février 1927, Fonds MG28-198, vol. 8, ANC. Douze hommes en font partie, dont certains sont membres de la chancellerie : Joachim Sauvé, A. J. Pelletier, D. T. Robichaud, É. Lavoie, L. J. Chagnon, O. Barrette, Philippe Dubois, Albert Campeau, L. J. Chatelain, J. M. Lavoie, O. Lafrance, J. U. Bray ; le chapelain est l'abbé R. Glaude. On présente une quinzaine d'autres candidats désireux de devenir membres.

37. Lavoie à J. Pelletier, 27 septembre 1929. Lavoie à A. Belzile, 29 oct. 1929. Lavoie à R. Lévesque, 2 novembre 1929, CRCCF.

38. Circ. 20, 14 décembre 1929, vol. 19, ANC.

39. P.-V. CX, 11 avril 1929, vol. 8, ANC.

40. P.-V. CX, 1<sup>er</sup> août 1929, vol. 8, ANC. Circ. 61, 13 oct. 1931, CRCCF.

41. Scollard à Murphy, 14 décembre 1926, vol. 131, ANC.

## B- La première victoire

Depuis le décès de Mgr Émard en mars 1927, on savait que le lobby irlandais cherchait à faire nommer un compatriote comme archevêque d'Ottawa. Avec l'aide de la diplomatie française et l'appui de toutes les associations nationales, l'Ordre de Jacques Cartier allait enregistrer en 1928 ce qu'il a considéré comme sa première victoire, la nomination d'un évêque francophone à Ottawa. Il se joint aux associations désireuses de contrer ce lobby : le journal *Le Droit*, l'Union Saint-Joseph, la Commission scolaire, la Société Saint-Jean-Baptiste. Les Artisans, l'Institut canadien, l'ACFEO, ainsi que le député Aurélien Bélanger et le maire Lambert de Hull emboîtent le pas. S'y associent également le Cercle social Saint-François, la Fédération des femmes canadiennes-françaises, le Cercle Sainte-Anne, l'ACJC, le Cercle Notre-Dame, *La Sauvegarde*, le Cercle Saint-Jean-Baptiste, le Conseil d'Eastview, la Saint-Vincent de Paul et même le Cercle littéraire canadien-français<sup>42</sup>.

Quand, le 1<sup>er</sup> janvier 1928, les six membres de la délégation de l'Ordre s'étaient présentés devant le délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo<sup>43</sup>, ce dernier les avait reçus avec civilité, mais à peine avait-il reçu leurs hommages, qu'il « se mit à faire les éloges les plus enthousiastes de l'archevêque d'Edmonton, en Alberta, qu'il avait visité le mois précédent. » Or, Mgr O'Leary était reconnu pour sa politique anti-canadienne-française. Il avait renvoyé plusieurs prêtres de langue française de son diocèse « pour les remplacer par de bons Irlandais », dont quelques-uns, ne sachant pas parler le français, avaient été chargés de paroisses à majorité canadienne-française<sup>44</sup>. Le délégué apostolique vante sa largeur d'esprit et sa haute compétence, donnant à entendre qu'il était l'homme tout désigné pour remplacer Mgr Émard sur le siège archiepiscopal d'Ottawa. À ces éloges, il ajoute « des paroles plutôt désobligeantes sur l'ardeur que mettent les Canadiens français à conserver leur langue, droits et privilèges envers et contre tout. »

On devine le désarroi des membres de la chancellerie ! Désarroi, mais non pas surprise, car Mgr Cassulo avait la malencontreuse habitude de donner son avis sur les questions politiques. N'avait-il pas blâmé les Canadiens

---

42. Le récit se trouve dans deux documents d'Émile Lavoie : 1<sup>er</sup> mai 1928, « Mémoire sur les sociétés secrètes », vol. 153, ANC. ; « Notes sur l'histoire de l'OJC », 18 février 1949, vol. 150, ANC.

43. Délégué apostolique au Canada de 1927 à 1938, il remplaçait Mgr Pietro di Maria (1918-1927). P.-V. de la chancellerie (désormais CX), 26, 1<sup>er</sup> janvier 1928, vol. 8. ANC.

44. La véracité de ces allégations est confirmée par deux documents du 2 janvier 1923, l'un de 12 pages du père Voisin, missionnaire en Alberta sur l'élimination du clergé de langue française dans le diocèse d'Edmonton, l'autre de 20 p. du père Bazin, expliquant pourquoi il a été amené à quitter l'Alberta. vol. 45. ANC.

français de n'avoir pas voté pour un irlandais à la mairie d'Ottawa ? N'avait-il pas conseillé aux officiers des Artisans et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Cornwall d'abandonner leurs associations nationales au profit d'associations mixtes où seul l'anglais aurait droit de cité dans les réunions<sup>45</sup>.

Le soir même, une réunion spéciale est convoquée à laquelle on invite le président de l'Union Saint-Joseph et de la Commission scolaire catholique, le député d'Ottawa-Est « et quelques autres personnages en état de faire agir des influences en haut lieu ». On décide de faire envoyer le plus grand nombre possible de câbles au cardinal Raymond-Marie Rouleau qui était à Rome pour le consistoire de décembre 1927. Le sénateur Raoul Dandurand, connu pour son travail à la Ligue des Nations, « agit avec célérité et enthousiasme ». À Rome, Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, rencontre le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, qui lui dit : « Pour de tels cas, votre ambassadeur, c'est l'Ambassadeur de France<sup>46</sup> ». Le résultat ne se fait pas attendre : l'évêque de Joliette, Mgr Guillaume Forbes, est nommé le 29 janvier 1928 et arrive à Ottawa le 28 mars<sup>47</sup>. Mais la menace était-elle réelle ? Un an plus tard, le cardinal Rouleau assurera qu'il y avait bien péril en la demeure : « Il se peut qu'un évêque irlandais y eut été nommé, mais lorsque je me suis présenté au Saint-Père [Pie XI] avec une pile de câblogrammes demandant avec instance la continuation de la coutume suivie, soit celle de la nomination d'un évêque canadien-français, le cas fut réglé, grâce à ces démarches »<sup>48</sup>.

Cette décision est considérée comme la « première victoire officielle et importante » remportée par l'Ordre de Jacques Cartier, même si, par la suite, nombre de personnages et de sociétés participantes s'en sont attribué la paternité. Pour les membres de la chancellerie, c'est l'illustration, « d'une manière tangible de la force d'une Société secrète agissant avec discernement ». Une étape importante était franchie et l'Ordre pouvait se mettre à l'œuvre. Mais la victoire ne semblait pas définitive, puisque, selon des nouvelles rapportées de Rome en 1932, on attendrait la disparition de Mgr Guillaume Forbes pour diviser le diocèse et nommer un cardinal irlandais à Ottawa. Une telle division lui aurait fait perdre sa majorité francophone et l'aurait placé dans le camp des diocèses anglophones<sup>49</sup>.

---

45. "Pour référence" [ca 1929]. CRCCF.

46. Les démarches entreprises par R. Lemieux auprès du Vatican sont confirmées par Philippe PRÉVOST, *La France et les nominations épiscopales au Canada de 1921 à 1940. Un combat pour la francophonie*, p. 64.

47. Circ. de J. Charbonneau, 28 mars 1927, AAO.

48. Lavoie, notes sur l'histoire de l'OJC, 18 février 1949, vol. 150, ANC.

49. Lavoie à Knight, 10 mai 1932, Fonds COJC, corr. Lavoie, CRCCF.

## C- Représentation civile équitable

L'Ordre va aussi s'employer à assurer la représentation équitable des Franco-Ontariens au sein de la magistrature et des instances politiques. En 1929, le secrétaire de l'Ordre invite Robert Gauthier de Windsor à fonder une commanderie et à inciter les organismes francophones à réclamer qu'un Canadien français soit désigné pour succéder au juge Kehoe<sup>50</sup>. On incite la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario à faire des représentations auprès des ministres fédéraux Ernest Lapointe, ministre de la Justice, Arthur Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, Fernand Rinfret, ministre au secrétariat d'État et Pierre Veniot, ministre des Postes. Une circulaire et une lettre à toutes les commanderies insisteront pour qu'on fasse agir toutes les sociétés nationales. Le vote canadien, y lit-on, contrôle douze comtés de l'Ontario. Pour une population de 248,000, les Canadiens n'ont que deux juges de comté, tandis que les autres races en ont 65. Il y en a huit pour l'élément irlandais dont la population n'est que de 200,000. Il faudra «insister poliment mais avec fermeté pour que justice soit rendue aux nôtres. Faites en sorte que toutes les sociétés nationales mettent l'épaule à la roue»<sup>51</sup>.

## D- Services et affichage en français

Les démarches vont également se multiplier pour obtenir des services en français dans les villes de l'Ontario et d'abord à Ottawa. En février 1929, on demande l'érection d'une paroisse de langue française dans le quartier Capital à Ottawa<sup>52</sup>. Des plaintes sont transmises à Toronto en faveur des Canadiens français d'Ottawa qui ne peuvent être servis dans leur langue chez Eaton. On dénonce auprès de la compagnie de téléphone Bell le mauvais service réservé aux francophones par les unilingues fanatiques qui font attendre indûment au bout du fil le demandeur de service en français dans l'espoir de le décourager. On se plaint de l'embauche d'unilingues anglophones pour remplacer les employés bilingues qui laissent leur travail<sup>53</sup>.

Des démarches fructueuses sont faites pour demander des inscriptions bilingues sur les bureaux de poste et on annonce fièrement en 1929 que cinq bureaux de poste de l'Ontario «proclament à tout passant le bilinguisme

---

50. *Le Droit*, 22 mars 1929. Circ. 5, 23 mars 1929, vol. 19, ANC. É. Lavoie à R. Gauthier, Windsor, 26 mars 1929. Le même à E. Cloutier, Trois-Rivières, 27 mars 1929. CRCCF. P.-V. CX 48, 27 septembre 1928; 28 mars 1929, vol. 8, ANC.

51. P.-V. CX, 29 juin 1929; 29 août 1929; 10 octobre 1929, vol. 8, ANC. Circ. 12, 3 septembre 1929, vol. 19, ANC. Lavoie aux XCC, 3 septembre 1929, vol. 80, ANC.

52. E. Lavoie à J. Charbonneau, 1<sup>er</sup> février 1929. corr. Lavoie, CRCCF.

53. E. Lavoie au General Manager de Eaton à Toronto, 23 mars 1929. Id. au surintendant de Bell à Montréal, 22 mars 1929, CRCCF.

fédéral»<sup>54</sup>. Mais on apprend, en juin 1930, qu'on remplace les Canadiens français par des Anglais dans les ascenseurs de la Chambre des Communes et que pas un mot de français n'est prononcé dans la chambre commémorative de la tour du Parlement<sup>55</sup>.

## E- L'Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa sera aussi le théâtre d'une lutte âpre entre catholiques irlandais et francophones. Fondé par Mgr Guigues en 1848 pour desservir la population catholique francophone et anglophone de la ville qui devait devenir la capitale de la Confédération en 1867, le collège de Bytown, devenu le collège d'Ottawa en 1861, fut érigé en université de droit pontifical en 1889. Si les deux langues y sont pratiquées, des conflits ethno-linguistiques éclatent au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

Pendant dix-sept ans, à compter de 1914, la crise se poursuit pour que cette université devienne unilingue anglaise et que cesse la domination des oblats francophones sur les Irlandais. Des rumeurs accusent le clergé canadien-français de nationalisme étroit et de n'être pas assez « romaniste », de placer son statut de sujet britannique, sa nationalité et sa langue au-dessus de sa religion. Pour « empêcher que Rome transfère la charte pontificale de l'Université d'Ottawa au collège irlandais [St. Patrick] récemment ouvert », on fait valoir que l'on ne peut concevoir que le ministère des Affaires extérieures à Londres verrait d'un bon œil « l'ouverture à Ottawa d'une Université irlandaise, couche chaude du fanatisme et du *sein fenianisme* en plein pays britannique. »<sup>56</sup> Après la création d'une province oblate anglaise et du collège St. Patrick<sup>57</sup>, l'Ordre de Jacques Cartier lancera une campagne de recrutement des élèves en faveur de l'Université d'Ottawa et du collège de Sudbury<sup>58</sup>.

## F- Représentation et services équitables dans les diocèses

L'Ordre va unir sa voix et ses propres sources d'information aux instances qui réclament de Rome plus d'équité dans le processus de nomination des évêques et s'assurera l'appui de la diplomatie française. Le gouvernement

---

54. J. Bradette à Lavoie, 9 mai 1929. Lavoie au supérieur oblat, 18 juin 1929, vol. 45, ANC.

55. P.-V. CX, 26 juin 1930, vol. 8, ANC.

56. Lavoie à M. Haddow, 9 juillet 1930, CRCCF.

57. Pour toute cette saga, cf. R. CHOQUETTE, *La foi...* p. 159-196 et Roger GUINDON, *Coexistence menacée. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*, chap. VII et VIII.

58. CX aux commanderies, 19 juin 1930. CRCCF. Circ. 27, 19 juin 1930; circ. 28, 30 juin 1930, vol. 19, ANC. Marcotte à Lavoie, 25 juin 1930, vol. 37. A. Leduc à Lavoie, 3 juillet 1930, vol. 45, ANC.

français ayant rétabli ses relations diplomatiques avec le Vatican en 1921, c'est au titre de la promotion du français que les diplomates vont exercer leur influence en faveur de la nomination de certains évêques francophones hors du Québec<sup>59</sup>. Des hommes politiques comme l'honorable Rodolphe Lemieux et le sénateur J.-P. Lessard d'Edmonton s'occupent aussi activement de la question<sup>60</sup>. Après avoir été informé du lobby irlandais qui s'activerait à Rome pour faire nommer des évêques irlandais dans des diocèses à majorité francophone, le secrétaire correspondant de la chancellerie s'adresse en mars 1929 à Jean Knight<sup>61</sup>, ministre plénipotentiaire de France à Ottawa :

Il est malheureusement trop vrai que dans nos diocèses à majorité canadienne-française, où par des procédés déloyaux l'on a réussi à faire nommer un évêque irlandais, que la langue française y a été honnie, persécutée et bannie en autant que faire se peut. On y décourage systématiquement, par des procédés inavouables, l'achat et la diffusion de livres, de revues et de journaux français, des connaissances littéraires et artistiques de la France sous prétexte d'immoralité<sup>62</sup>.

D'après deux évêques de la province de Québec, S. E. Mgr Cassulo est absolument contre l'élément canadien-français et il ne fera rien pour le favoriser à Rome [...].

Vous constaterez, Excellence, combien sont organisés les différents éléments francophobes du pays, qu'ils ne reculent devant aucune trahison et qu'ils se font aider dans ce travail néfaste par l'organisation irlando-américaine des *Knights of Colombus*<sup>63</sup>.

Le diplomate Knight recommande à É. Lavoie, qui doit bientôt quitter Ottawa pour Rome, d'être « très discret ou plutôt silencieux » sur l'Ordre. « C'est une chose que le Saint-Siège ne voit pas sans ombrage et nos adversaires pourraient s'en faire une nouvelle arme<sup>64</sup> ». À Rome, l'Ordre peut compter sur le père Leduc, o.p. et sur l'abbé Arthur Douville,

---

59. Ph. PRÉVOST, *La France et les nominations*.

60. Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, à Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, 24 décembre 1929. Il lui demande des faits de fanatisme pour monter un dossier contre un éventuel candidat irlandais à l'épiscopat dont il enverra copie au cardinal Rouleau. Archives de l'archevêché de Sherbrooke, (désormais AAS).

61. Jean Knight fut en poste au Canada de novembre 1928 à juillet 1930, continua à s'intéresser à la cause après son retour à Paris. Ces dates sont tirées de Philippe PRÉVOST, *Henri Coursier, un homme d'honneur*, Paris, 2000, p. 32, 45, 49. Il existe une correspondance entre Émile Lavoie et Jean Knight entre le 21 mars 1929 et le 17 décembre 1932. Le diplomate était retourné en France en décembre 1931. On note son décès à Paris le 20 février 1933. Fonds COJC, corr. É. Lavoie, CRCCF.

62. Émile Lavoie à Jean Knight, 21 mars 1929, Fonds COJC, CRCCF.

63. E. Lavoie à J. Knight, 8 avril 1929, Fonds COJO, CRCCF. Mgr Pietro di Maria avait été délégué apostolique de 1918 à 1927.

64. P.-V. CX, 4 avril 1930 et 12 juin 1930, vol. 8, ANC. Knight à Lavoie, 9 et 10 avril 1930, vol. 45. ANC.

auditeur du cardinal Lépicié<sup>65</sup>. Ce dernier apprend au secrétaire de l'Ordre l'intervention du père Leduc auprès du secrétaire de la Presse Associée, qui n'a pas tardé à se rétracter, contre les statistiques fausses véhiculées par les sources irlandaises<sup>66</sup>.

Le père Augustin Leduc recommande de faire envoyer à la bibliothèque vaticane et au ministre d'Angleterre près du Saint-Siège, des articles de journaux, des revues et des brochures représentant «notre effort et notre activité littéraires», ainsi que quelques exemplaires des éditions française et anglaise, de *l'Annuaire des statistiques du Canada* de 1929, quelques géographies et des histoires du Canada<sup>67</sup>. Lavoie compte aussi faire envoyer l'édition quotidienne des quatre grands quotidiens français et les revues universitaires<sup>68</sup>. Le père Leduc, qui revient à Ottawa en juillet 1932, a entendu Thomas Chapais prononcer «des paroles très courageuses et aux bons endroits». Il suggère de faire intervenir un ministre fédéral «de préférence anglo-protestant», pour informer le Secrétaire d'État «que les Canadiens français sont inquiets et attristés, et que pour la paix publique, il importe de ne pas accentuer ce malaise». «C'est l'influence anglo-protestante seule, actuellement, qui peut nous sauver.» Il ne faut absolument pas passer pour français. «Canadiens de langue française sous l'égide de la couronne britannique» doit être le mot d'ordre adopté<sup>69</sup>.

## G- Leadership discret

La crise économique de 1929 étant survenue peu de temps après l'accalmie apportée au climat social par les amendements au règlement 17, bon nombre de Canadiens français jugent l'heure venue de la collaboration et de la bonne entente avec les anglophones et d'une action plus discrète. Des hommes «moins frondeurs et plus conciliants», les libéraux Napoléon Belcourt et Aurélien Bélanger, sont associés à la cause. Ce n'est toutefois pas l'avis des vétérans de la lutte, Samuel Genest et Charles Charlebois<sup>70</sup>. Mais progressivement, l'Ordre de Jacques Cartier assume un nouveau leadership :

L'existence «discrète» de l'Ordre de Jacques Cartier représente le transfert de l'action collective franco-ontarienne de la place publique aux coulisses du

---

65. É. Lavoie à A. Douville à Rome, 21 juin 1929. E. Lavoie à Adhémar Belzile, 26 novembre 1929. Fonds COJC, corr. Lavoie, CRCCF.

66. Lavoie à Douville, 31 décembre 1929, Fonds COJC, CRCCF. Douville à Lavoie, 14 janvier 1930, vol. 45, ANC.

67. A. Leduc à Lavoie, 7 janvier 1930, Lavoie à Leduc, 17 octobre 1930. Fonds COJC, CRCCF.

68. Lavoie à Bastien, 27 février 1930; Lavoie à Leduc, 27 fév. 1930, Fonds COJC, CRCCF. Lavoie à Leduc, 6 juin 1930, vol. 45, ANC. Il s'agit des journaux *Le Droit*, *Le Devoir*, *L'Action catholique*

69. Leduc à Lavoie, 31 octobre 1930, vol. 45, ANC.

70. R. CHOQUETTE, *La foi...* p. 197.

pouvoir. À la fin de la décennie 1920, les progrès dans le dossier scolaire, accompagnés du début de la grande crise économique de la décennie 1930, font que la contestation ouverte n'est plus de mise. Il faut lutter pour la promotion du français dans la discrétion sans toujours montrer son jeu. Après quinze années de contestation ouverte (1912-1927), les « nationalistes » canadiens-français se concertent dans le maquis de l'Ordre de Jacques Cartier. Ils seront dirigés par une poignée de Franco-Ontariens d'Ottawa<sup>71</sup>.

On dénonce la politique du Délégué apostolique, Mgr Cassulo, qui « s'est rangé du côté de nos ennemis et de tout ce qui est anglais », et on désigne les diocèses de London, Sault Sainte-Marie et Pembroke, comme des lieux où les Canadiens français sont persécutés<sup>72</sup>. Un évêque anglais a assuré Lavoie qu'il sera « difficile que justice soit rendue aux catholiques de langue française même si le gouvernement anglais faisait des représentations à Rome, car actuellement, la politique du Vatican est anti-britannique. L'Église américaine domine. Elle dicte dans une certaine mesure ce qui doit être fait au Canada et fait tout pour que cet état de chose persiste. Lavoie compte faire état auprès du diplomate anglais William Clark de la ruine du prestige de la papauté auprès des Canadiens français depuis l'arrivée de Mgr Cassulo<sup>73</sup>. Il suggère au père Leduc d'invoquer le malaise suscité par les tactiques du délégué apostolique, qui sont de nature à discréditer la Couronne auprès des Canadiens et de les inciter à faire sécession ou à s'annexer aux États-Unis. Il n'oublie pas d'ajouter que les intellectuels anglo-protestants craignent que les Irlandais n'en viennent à faire des Canadiens français des ennemis de l'Angleterre, en les confiant à un clergé qu'ils ne respectent pas<sup>74</sup>.

Le 18 septembre, Lavoie incite le père Leduc, désormais correspondant attitré de l'Ordre à Rome, à faire échec au travail néfaste que fera l'honorable Charles Murphy, parti en grand secret au début de septembre. Il est la « tête dirigeante du mouvement anti canadien-français et l'aviseur des *Hibernians*, cette société d'ultra-nationalistes irlandais qui dirigent toute la campagne occulte qui se fait contre nous ». Il demande aussi au sénateur Gustave Lacasse d'agir auprès des cardinaux Eugenio Pacelli et Rouleau<sup>75</sup>. Alors que l'on attend la venue prochaine à Rome du sénateur Thomas Chapais, le père Leduc suit les déplacements du sénateur Murphy, descendu au Grand Hôtel Excelsior et s'interroge sur ses visées. Le religieux suggère d'ébruiter ces voyages dans les journaux, ce que fera Charles Gautier dans *Le Droit*<sup>76</sup>.

---

71. R. CHOQUETTE, *La foi...*, p. 262.

72. Lavoie à M. Haddow, 9 juillet 1930, CRCCF.

73. Lavoie à Leduc, 11 août 1930, vol. 45, ANC.

74. Lavoie à Leduc, 12 août 1930, CRCCF.

75. Lavoie à Leduc, 18 septembre 1930. Lavoie à G. Lacasse, 16 octobre 1930, CRCCF.

76. Leduc à Lavoie, 1<sup>er</sup> octobre 1930, vol. 45, ANC; *Le Droit*, 13 octobre 1930, CRCCF.

Lavoie alerte aussi le Dr C.-H. Verge, du commissariat général du Québec à Londres, que le sénateur Murphy aurait dit : « *It is our duty to see that not one Irishman vote for Ferguson this year. There is nothing to be gained from him to continue our fight against the French* »<sup>77</sup>.

En 1931, Belcourt est écarté comme conseiller juridique du CESO et Genest perd son poste de président au profit de D.-T. Robichaud, membre de l'Ordre. L'acharnement du père Charlebois lui vaudra l'accusation d'être « l'adversaire irréductible des Irlandais » et « l'animateur des désaccords profonds » entre les Irlandais et les Canadiens français à Ottawa. Relevé de ses fonctions au *Droit* en 1930, il est écarté du secrétariat de l'ACFEO en 1933, mais remplacé par son confrère et disciple, Arthur Joyal<sup>78</sup>.

En 1931, Émile Lavoie apprend que le travail de l'Ordre auprès des autorités romaines est entravé par le Délégué Cassulo qui représenterait les Canadiens français « comme racistes, intransigeants et persécuteurs des autres catholiques »<sup>79</sup>. Pour la nomination de l'évêque de London, Lavoie envisage de faire agir, auprès du ministre des Affaires étrangères à Londres, le Premier ministre Ferguson, à qui les Canadiens français savent gré « de ce qu'il a fait pour l'entente entre les deux races mères au pays »<sup>80</sup>. Il propose à Mgr Hallé de suggérer aux évêques de faire la demande, par l'intermédiaire d'un ministre, de statistiques sur les origines raciales par religions et par comtés, et rappelle l'importance du secret pour réussir. L'adversaire doit toujours ignorer d'où vient tel ou tel mouvement. C'est par ce moyen qu'on avait réussi à obtenir un successeur français à Mgr Énard<sup>81</sup>. Ce besoin de statistiques officielles sera satisfait grâce à l'intervention de l'Ordre de Jacques Cartier qui avait obtenu que, pour le recensement de 1931, on interroge les citoyens canadiens sur leur origine raciale et religieuse. Désormais mieux outillés, les Franco-Ontariens peuvent espérer enregistrer des gains et obtenir justice.

## Conclusion

La désespérance qui avait suivi les échecs successifs des Franco-Ontariens en raison des menées occultes de leurs adversaires et l'odieux qu'avait jeté sur leur cause l'acrimonie des débats publics entre catholiques, avait suscité la prise de conscience qu'il fallait désormais user de discrétion.

---

77. Lavoie à G. Lacasse, 16 octobre 1930, CRCCF. Lavoie à Dr. C.H. Verge, 16 octobre 1930, vol. 45, ANC. Lavoie à H. Chabot, 30 décembre 1930, CRCCF.

78. R. CHOQUETTE, *La foi...*, p. 210-213.

79. Lavoie à C.-H. Verge, 26 novembre 1931, CRCCF.

80. Lavoie à Dupré, 6 mars 1931, CRCCF.

81. Lavoie à Catafard, 27 septembre 1932. Lavoie à Hallé, 1<sup>er</sup> octobre 1932. Lavoie à G. Grondin, 12 octobre 1932, CRCCF.

Pour lutter à armes égales, on s'est doté d'une société capable d'agir avec diplomatie auprès des instances responsables, l'Ordre de Jacques Cartier. Ses actions vont profiter non seulement à l'Ontario, mais à l'ensemble du Canada français, là où les Canadiens français minoritaires font face à des problèmes semblables. Quant au Québec, le constat de l'anglicisation progressive de cette province va donner lieu à une intense campagne de refrancisation dont le fer de lance sera la fonction publique.